



N° de résolution  
ou annotation

2018-06-105

2018-06-106

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 26 juin 2018 à 19 h 15 à la Salle municipale du 29, rue de la Fabrique.

Sont présents : Mmes France Laroche, mairesse, Francine Drouin, Francine Fillion et Chantale Thivierge conseillères, MM. Alexandre Dubuc-Ringuette, et Danny Paré conseillers, formant quorum sous la présidence de Mme France Laroche, mairesse. Est également présent M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

Absence motivée : M. Dave Lachance.

### 1. MOT DE BIENVENUE

Mme France Laroche, mairesse, adresse le mot de bienvenue.

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation au directeur général à signer le Consentement municipal relatif aux travaux visant le passage du réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre du projet Thetford II d'Énergir
4. Période de questions et levée de l'assemblée.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour. Adopté

### 3. AUTORISATION AU DIRECTEUR GENERAL A SIGNER LE CONSENTEMENT MUNICIPAL RELATIF AUX TRAVAUX VISANT LE PASSAGE DU RESEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL DANS LE CADRE DU PROJET THETFORD II D'ÉNERGIR

**ATTENDU QUE** l'entreprise Énergir a sollicité le consentement de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton afin de réaliser des travaux dans le secteur de Broughton Station ;

**ATTENDU QUE** dans le cadre du Projet Thetford II, les travaux d'Énergir visent le passage du réseau de distribution de gaz naturel dans une partie du secteur de Broughton Station de la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** toutes les évaluations raisonnables des impacts potentiels du projet ont été réalisées ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général à signer le consentement municipal aux travaux d'Énergir dans le secteur de Broughton Station. Adopté.

### 4. PERIODE DE QUESTIONS ET LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Aucune question n'étant posée et le point à l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, que la présente séance soit levée à 19 h 40. Adopté

\_\_\_\_\_  
*France Laroche, mairesse*

\_\_\_\_\_  
Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, France Laroche, mairesse atteste que la signature du présent Procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»



N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation

”

”



